

In Memoriam : Mme Adolphe Hoffmann

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 108

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... 6.50
Le Numéro.... 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Fregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

	12 insert.	24 insert
La case,	Fr. 25.—	45.—
1 case ^{1,2} ,	35.—	60.—
2 cases,	45.—	80.—

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : In Memoriam. M^{me} Adolphe Hoffmann. — La quinzaine féministe: E. G. D. — Les prud'femmes à La Chaux-de-Fonds: J. V. — Lettre de Bâle: votation ecclésiastique: G. GERHARD. — Notre plébiscite: neuf réponses. — De-ci, de-là... — L'Alliance à St-Gall: E. G. D. — Encore le Congrès de Genève: A. LEUCH. — Notre Bibliothèque: *Un précurseur*. — Association suisse pour le Suffrage féminin.

IN MEMORIAM

M^{me} Adolphe HOFFMANN

Le féminisme social suisse vient de faire une grande perte en la personne de M^{me} Adolphe Hoffmann, décédée le 9 novembre, après des années de souffrances — souffrances qui ont fait de sa dernière année une longue agonie.

Et ce qu'il y a eu d'admirable, et pourrait-on dire, de sur-humain dans la personnalité morale de M^{me} Hoffmann, c'est que ces souffrances, auxquelles elle se savait condamnée depuis longtemps, n'ont jamais arrêté son ardeur au travail, jamais ralenti son enthousiasme pour les causes auxquelles elle avait voué sa vie, jamais atténué la chaleur de son cœur. De son lit d'agonie encore, elle envoyait des messages d'encouragement et d'espoir à celles qui ont été ses compagnes de travail, manifestant ainsi combien elle s'intéressait aux progrès des grandes causes, et leur parlant, comme une voix d'outre-tombe déjà, de persévérance et de succès. Nous nous souvenons en particulier de l'intérêt passionné avec lequel elle suivit de loin, par l'intermédiaire des siens, les séances du Congrès de Genève, avec quelle joie elle salua l'initiative constitutionnelle genevoise, n'oubliant jamais au milieu des pires angoisses les idées pour lesquelles elle avait combattu.

Son activité de féministe avait été très étendue — et que l'on songe qu'elle était femme de pasteur, épouse dévouée, et mère admirable, exerçant une influence profonde sur toute la génération de jeunes gens qui furent au collège et à l'Université les amis et les condisciples de ses fils. Si beaucoup d'hommes de notre génération sont actuellement des féministes et des suffragistes convaincus, c'est certainement à M^{me} Hoffmann que nous le devons. Non pas qu'elle fit beaucoup de conférences publiques sur ce sujet — elle réservait pour d'autres causes ce moyen de propagande — mais elle ne laissait jamais passer une occasion, qu'il s'agisse d'antialcoolisme, de lutte contre l'immoralité ou d'éducation, de montrer combien étroitement étaient liés tous ces problèmes avec celui de l'émancipation de la femme. Et parce qu'elle avait une haute, très-haute idée de la mission de la femme, elle voulait celle-ci respectée, libre, capable de travail efficace par l'exercice de ses droits. C'était chez elle un principe intransigeant, et qu'elle a tenu à mettre en lumière

encore après sa mort, en demandant qu'un avis mortuaire fût inséré dans les journaux au nom de l'Association genevoise pour le suffrage, dont elle avait été membre fondateur, et première présidente. Même n'étant plus là, elle voulait témoigner encore de sa foi féministe.

D'autres diront, qui l'on connue dans d'autres domaines, qui ont travaillé avec elle sur d'autres terrains, ce que fut son activité dans l'Association du Sou pour le Relèvement moral, dans la Fédération abolitionniste, dans les Sociétés antialcooliques, les innombrables conférences que, sans souci de fatigue ou de santé, elle faisait sur ces questions à travers la Suisse allemande, les écrits innombrables aussi qui jaillissaient de sa plume féconde. Elle appartenait par tout son être à tout le mouvement féministe et social suisse. Nous, suffragistes avant tout, nous tenons surtout à nous incliner ici respectueusement et avec émotion devant celle dont la valeur morale, la chaleur de cœur, les qualités de travail et l'énergie indomptable, furent mises au service d'une cause d'affranchissement et de justice — notre cause qui fut la sienne.

La quinzaine féministe

Genève. — Vaud. — Saint-Gall. — Zurich. — Italie.

Quinzaine riche en faits nouveaux et intéressants pour notre mouvement, et qui, chose curieuse, ont surgi brusquement tous à la fois, après une période de calme qui touchait presque au marasme. Comme quoi il ne faut jamais désespérer!

Est-ce l'influence de la réunion chez nous de la Société des Nations? Le fait que, fidèles au principe énoncé dans son pacte fondamental, des gouvernements ont délégué des femmes à Genève, que des femmes occupent des postes importants dans diverses sections du Secrétariat, que des contacts s'établissent entre ces femmes portant souvent de grosses responsabilités et nous, que l'idée se fait jour de plus en plus que la femme peut être appelée, en valeur intelligente et capable, à collaborer à l'œuvre de reconstruction et de réorganisation? Peut-être... Souhaitons en tout cas que cette influence se manifeste dans la campagne qui va s'ouvrir pour le suffrage féminin à Genève.

En effet, par arrêté du Conseil d'Etat, le chiffre de signatures valables pour notre initiative constitutionnelle a été fixé à 2788, soit de près de 300 supérieur à celui exigé par la loi. Nombre